

Deux initiatives sur le droit au travail : (suite de la 1re page)

Autor(en): **Leuch, A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **31 (1943)**

Heft 635

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-264814>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BAECHLER
Tenturiers, Spécialistes du tapis.

avec lesquelles il lui a été possible, parfois mieux qu'à nous, d'être en relations. Et elle nous a également donné, cela va de soi, des nouvelles de nos amies suédoises, dont quelques-unes, telles que Kerstin Hesselgren qui fut si souvent déléguée de son gouvernement au B. I. T. et à la S. D. N., sont des figures bien connues des lectrices de ce journal.

Fru Cedergeren nous a également parlé avec détails de l'activité inaugurée par les grandes Sociétés féminines suédoises pour intéresser leurs membres aux problèmes de l'après-guerre. Un questionnaire extrêmement détaillé, et qui dénote une maturité de réflexion et de compréhension très élevée chez les femmes de Suède, a été élaboré au cours de ces derniers mois par plusieurs des chefs de ces groupements, et les réponses que l'on recevra fourniront certainement une idée intéressante de ce que désirent pour l'avenir les femmes de ce pays, déjà si développé et cultivé au point de vue social.

* * *

D'autre part, et presque en même temps, nous avons l'heureuse surprise de voir arriver à Genève, de Stockholm, M. E. Ekstrand, qui dirigea, de 1931 à 1939, la Section sociale de la S. d. N., et fut toujours pour nous, féministes, un ami fidèle portant grand intérêt à nos idées. C'est nous dire tout le plaisir que nous ont fait sa visite et les nouvelles qu'il nous apportait.

E. Gd.

IN MEMORIAM

Mlle Jane Soldano

Toutes celles qui, au début de ce siècle, ont fréquenté l'atelier de Mlle Soldano, apprendront avec tristesse sa mort récente. Elles évoqueront son enseignement, inspiré par l'amour de la nature, de la vérité, son dédain pour tout ce qui vise à l'effet. Les lumineuses aquarelles qu'elle a pendant vingt ans envoyées aux expositions municipales de la Ville de Genève en sont la preuve. Cet art qui, aux yeux de quelques-uns, peut paraître vieillie, est tout imprégné de l'émotion que l'artiste ressentait devant la nature, que ce soit dans la campagne genevoise, aux environs de Paris ou en Bretagne.

Mlle Soldano était née en 1855. (Sa famille d'origine italienne s'était établie à Genève au XVIIIe siècle.) Elle fit ses études de peinture à Paris, puis revint à Genève où elle enseigna le

Papiers Peints
DUMONT
19 B° HELVETIQUE

dessin et la peinture à bien des générations dans son charmant atelier du quai des Bergues. Sous un dehors presque masculin et un peu austère, ce professeur cachait une grande sensibilité et une finesse de sentiment exquis. Tout ce qui touchait le sort de la femme l'intéressait. Elle fit partie de l'Union des Femmes presque à ses débuts, et fut membre du Lyceum et de la Société des Femmes peintres et sculpteurs dont elle fut nommée membre d'honneur en 1930. Ce fut aussi une fidèle abonée de notre journal.

C'était une artiste modeste et sincère, et ceux qui l'ont connue n'oublieront pas cette personnalité à la fois originale et attachante.

M. Ch.

L'organisation de cours pour le service agricole

On nous prie, de Berne, d'attirer tout spécialement l'attention de nos lectrices sur les cours que l'on s'approprie à organiser prochainement, et qui sont destinés à former des directrices pour les camps de service agricole qui fonctionneront probablement nombreux cet été. Jusqu'à présent, en effet, les aides féminines à la campagne ont été surtout placées individuellement chez les paysans, mais l'expérience a prouvé que, pour certaines régions, l'existence de camps, qui groupent ces travailleuses volontaires en une sorte de communauté, présente aussi de nombreux avantages, et l'on en organisera probablement un plus grand nombre cette année.

Mais qui dit camp, dit forcément aussi directrice responsable, chargée de responsabilités diverses, et formant le centre de ces groupements de jeunesse: or diriger un de ces camps n'est pas une tâche qui puisse s'improviser du jour au lendemain. L'on a donc cherché l'année dernière à former des cadres — pour employer le style des éclaircisseurs! — et les résultats donnés ont été si satisfaisants que l'on va cette année étendre cet effort. Après la Suisse allemande qui a eu des cours de cadres fort réussis à Herzogenbuchsee, la Suisse romande aura prochainement son tour. Nous donnerons le programme de ces cours dès que nous les aurons reçus: pour aujourd'hui nous attirons l'attention des jeunes femmes et jeunes filles (institutrices ménagères, professeurs privés, assistantes sociales, etc.) que cette activité intéresserait et qui en comprendraient toute l'utilité. Les participantes à ces



Max MOUNOUD
OPTICIEN

Croix-d'Or, 15 GENEVE

cours sont nourries, logées, dédommées de leurs frais de voyage et touchent en outre une indemnité journalière de fr. 4.—. Nous transmettrons volontiers les renseignements plus détaillés que l'on pourrait désirer aux autorités d'organisation.



DE-CI, DE-LÀ

Succès féminins.

— Renée Daumière, écrivain et journaliste, vient d'obtenir pour son *Ariel*, cheval poète, le prix littéraire «Lugdunum» récemment fondé.

— On annonce de Madrid que la première femme notaire de l'Espagne a ouvert une étude dans la capitale.

Deux initiatives sur le droit au travail

(Suite de la 1^{re} page.)

Quant à la deuxième initiative, due au parti socialiste, elle a l'immense avantage d'être nette et sans équivoque. A l'égalité politique du citoyen, elle veut ajouter l'égalité économique en posant dès le début ce principe que l'économie nationale est l'affaire de la nation tout entière et que le capital doit être mis au service du travail, de l'essor économique et du bien-être général. Forte des pouvoirs qui lui seraient ainsi conférés, la Confédération assurerait l'existence des citoyens et de leur famille, garantirait le droit au travail et sa juste rémunération, et protégerait le travail dans toutes ses branches. Elle prendrait les dispositions nécessaires pour empêcher les crises et le chômage, et pour la coopération utile de l'Etat et de l'économie. Il serait fait appel à la collaboration des cantons et des organisations économiques. (Nous relevons avec regret que, si «l'existence des citoyens et de leur famille doit être assurée», les initiateurs semblent ignorer que des milliers de travailleuses sans famille et qui ne sont pas encore des citoyennes auraient un droit égal à être protégées, elles aussi, contre les crises et le chômage.) Dans son ensemble, cette initiative est l'expression absolument logique des tendances étatiques et centralisatrices dont le parti socialiste ne s'est jamais caché.

* * *

Ces deux initiatives que l'on nous présente répondent à un besoin cruel dont souffre, non pas la Suisse de demain, mais celle d'aujourd'hui. Tout homme et toute femme, conscient de sa responsabilité sociale, se doit d'en étudier, non seulement les effets, mais les causes, et de chercher la solution au mal social dont elles ne sont que le symptôme. L'initiative est l'arme normale que notre démocratie met à la disposition du citoyen, pour qu'il puisse faire valoir ses revendications. Ceux qui ne savent pas respecter cette arme et consentir aux sacrifices nécessaires pendant qu'il est temps sont responsables de toute tentative d'anarchie anticonstitutionnelle que leur indifférence vis-à-vis de leurs concitoyens pourrait causer. La solution, dans le cas présent, nous semble résoudre le problème, toutes les deux produisant des résultats fâcheux tant au point de vue politique qu'à celui du marché du travail, résultats dont ce sera en définitive le travailleur qui souffrira. En effet, la phase de dépression économique que nous traversons ne saurait être surmontée par les seules forces de l'économie privée, et la main-d'œuvre inoccupée doit être absorbée par des mesures énergiques prises par l'Etat en sacrifiant les libertés économiques pour autant et aussi longtemps que cela sera nécessaire, la Confédération servant d'agent égalisateur sur le marché du travail entre cantons.

vitamine tant d'origine végétale qu'animale. L'auteur cependant se hâte d'ajouter que l'absorption de substances à base de vitamine A peut être sans effets ou la résorption très difficile, s'il y a une déficience fonctionnelle organique...

Mais arêtons-nous, de crainte de dire des sottises. Seulement encore ceci: l'alcoolisme, ici également joue en rôle néfaste.

M. L. P.

Buisson-Paisant
3, rue du Rhône - Genève

GRANDE MAISON DE BLANC - NOUVEAUTÉS

Mais que ces mesures ne soient pas des «salaires de compensation», autrement dit, des allocations de chômage, ni des travaux inventés dans le seul but de fournir des salaires, car ce sont là des pertes au point de vue économique. Il faut que le travail fourni par l'économie dirigée soit constructif, qu'il contribue à un enrichissement de la vie nationale. Si des occasions de travail sont mises à disposition des travailleurs en quantité suffisante, les sacrifices consentis ne représenteront pas une perte, mais une dépense dont l'équivalent sera là, tangible, pour le bien de tous. Et dès le moment où la main-d'œuvre aura des occasions suffisantes d'être absorbée en tout temps, alors cessera automatiquement la dépendance humiliante du travailleur devant l'intérêt et l'égoïsme privé.

Ce compromis, tel que nous le voyons, résiderait donc dans un contre-projet de l'Assemblée fédérale à opposer aussi rapidement que possible à ces deux initiatives. Il ne contiendrait, ni la promesse d'une garantie absolue des libertés incompatibles avec une période de crise, ni, d'autre part, l'annonce de l'étatisation entière de l'économie, telle que le réclame le projet socialiste, et qui comporte certainement un danger de nivellement diminuant l'effort personnel. Notre économie suisse doit pouvoir offrir un travail créateur de haute qualité pour tenir son rang sur le marché mondial, et ne saurait renoncer au stimulant individuel encouragé par l'initiative privée. Ce qu'il nous faut, c'est un souple régime intermédiaire, qui fournisse du travail collectif en quantité suffisante pour compenser ce que l'économie privée ne saurait fournir, et étende ainsi le principe fondamental de la solidarité démocratique au terrain économique et social.

A. LEUCH.

En visitant l'exposition „Extension des cultures ou famine“

Etrange et tragique destinée que celle de l'homme! Ce n'est qu'à travers la souffrance que, l'une après l'autre, les générations apprennent à épeler laborieusement la loi de la solidarité. Il aura fallu cette guerre et la menace de la famine pour que les hommes des villes s'en viennent œuvrer aux côtés des hommes des champs, et que les uns et les autres prennent conscience des liens qui les unissent. Déjà, citadins et campagnards ont travaillé en commun à la réalisation du plan Wahlen, mais, si, au travers du conflit actuel, la Suisse veut «tenir», il importe que cette collaboration devienne chaque jour plus effective et plus étroite: telle est l'affirmation qui se dégage de l'exposition «Extension des cultures ou famine».

Prouver d'une façon claire et attrayante, par le texte, l'image et le graphique, la nécessité d'intensifier nos cultures, éveiller dans le cœur de tous le désir de participer à cette tâche immense, tel est le double but que s'est donné la Société coopérative de consommation en organisant son exposition itinérante.

En 1917 déjà, le mouvement coopératif avait fondé la Société coopérative de cultures maraichères à Châtres; dès ce moment, ce groupement a travaillé à défricher des terres incultes pour les rendre cultivables; en 1942, il a produit, pour l'ensemble de ses cultures, environ 25 millions de kilos de céréales et de légumes. La S. C. S. C. était donc parfaitement à même de renseigner la population sur le problème de l'extension des cultures.

De section en section, le visiteur est placé en face de la question angoissante de notre ravitaillement: de 1914 à 1918, la situation économique de notre pays avait été sérieuse; l'accès aux sources d'importation restait cependant ouvert, nous

DESSIN - PEINTURE

Mlle Hélène HANTZ

Ex-professeur de dessin à l'Ecole Secondaire et Supérieure des Jeunes Filles

ATELIER : 2, place de la Petite Fusterie

Cours tous les jours de 2 h. à 4 h. sauf le jeudi.

Judi et samedi matin de 10 à 12 h. :
Cours pour enfants

Henri Genevay
AMEUBLEMENTS ET TENTURES
Genève

20, rue Sturm - Tél. 4.24.65

Le Consommateur
soucieux de ses Intérêts
fait ses achats à la
COOPÉRATIVE

La femme d'aujourd'hui
porte le bijou de
demain
**VACHERON
CONSTANTIN**



Publications reçues

Noëlle Roger: *La Nouvelle Héloïse*. Adaptation dramatique en 10 tableaux. D'après l'œuvre célèbre de Jean-Jacques Rousseau. Editions P.-F. Perret-Gentil, Genève.

On sait que cette pièce — ce drame et ces dix-neuf tableaux — ont obtenu un vif succès lors de la représentation qui en fut donnée en 1942, dans la Salle communale de Plainpalais (Genève) Le célèbre roman de Saint-Pierre et de Julie, qui fut coulé tant de larmes, nous le retrouvons ici condensé, ramassé. Le long récit se réduit alors à ses lignes essentielles et l'action se précipite jusqu'au drame final.

Nous sommes heureuse de rencontrer dans cette

pièce, sous une forme vivante et accessible, des personnages un peu pâlis dans les brumes du souvenir: difficile gageure qu'avec son talent, Mme Noëlle Roger a su tenir en respectant le style, romantique déjà, de J.-J. Rousseau. Seule l'admiration passionnée de Jean-Jacques pouvait mener à chef une telle entreprise.

M.-L. P.

L.-M. SANDOZ, Dr. ès sciences: *Testoptométrique et armes spéciales*. Lausanne, Imprimeries réunies, S. A., 1943.

Cette brochure, extraite de la *Revue militaire suisse*, n'est évidemment pas, en majeure partie, à la portée d'un chacun. Il faudrait, en effet, sinon être docteur ès sciences, du moins avoir fait quelques études scientifiques, si l'on veut pouvoir suivre l'auteur d'un bout à l'autre de son exposé. Tel n'est pas malheureusement le cas de celle qui écrit ces lignes, elle doit se borner à dire en quelques mots ce dont il s'agit, et à citer tout d'abord le début de la «Note introductive». «Les récentes mesures d'obscurcissement», y est-il dit, «prises à la suite du survol de notre territoire par des aéronefs étrangers, ont à nouveau posé la question, si peu connue dans ses détails, de l'aide visuelle et de la vision dans la semi-obscurité».

Le sujet, on le voit, est très actuel et peut intéresser tout le monde, car on comprend bien qu'en temps de guerre, les services spéciaux de l'armée requièrent un maximum d'acuité visuelle. Laissons tout à fait de côté les explications scientifiques — et pour cause — nous relèverons seulement qu'il est longuement question de carence de la vitamine A, qu'il se trouve dans la brochure une liste des principales sources de cette